

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00570

Numéro SIREN : 403 605 371

Nom ou dénomination : ALPHANE DEPANNAGE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 28/02/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001034

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/001034**
n° de gestion : **1999B00570**
n° SIREN : **403 605 371 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 28/02/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ALPHANE DEPANNAGE DISTRIBUTION - Société à responsabilité limitée
35 boulevard Saint-assicle 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



558139

Désignation de l'entreprise		SARL AEDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise		118 Chemin du Pas de la Paille		66000 PERPIGNAN		Durée de l'exercice précédent *		6	
Numéro SIRET *		4 0 3 6 0 5 3 7 1 0 0 0 5 9				Néant ☐ *			
				Exercice N, clos le, 30092018		N-1 30092017			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fonds commercial (I)	AH		AI			148 028	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 968	AS	6 968			
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 149	AU	15 316	833	38 701	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	2 734	BI		2 734	2 734	
TOTAL (II)		BJ	25 851	BK	22 284	3 567	189 463		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN	375 250	BO		375 250	260 771	
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU			298 254	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	296 683	BY	33 523	263 160	419 161	
		Autres créances (3)	BZ	369 460	CA		369 460	132 907	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	39 107	CG		39 107	46 883		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 627	CI		6 627	17 121		
	TOTAL (III)	CJ	1 087 127	CK	33 523	1 053 604	1 175 097		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 112 978	IA	55 807	1 057 170	1 364 561		
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	201 139	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks :		Créances :			



ACTIF CONSEIL
EXPERTS-COMPTABLES

SARL ADEDIS

PROJET DE BILAN

01/10/2017 — 30/09/2018

Désignation de l'entreprise SARL ADEDIS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :56.000.....)		DA	56 000	56 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	5 600	5 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	646 043	640 759
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(182 486)	5 284
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	525 158	707 643
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	561	7 508
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		17 015
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	359 091	415 753
	Dettes fiscales et sociales		DY	165 291	216 641
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	7 070	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	532 013	656 917	
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	1 057 170	1 364 561	
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
			ID		
			IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	532 013	656 917
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	561	425	

Désignation de l'entreprise : SARL ADEDIS		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	302 082	FB		FC	302 082		184 876	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	1 672 217	FH		FI	1 672 217		711 012	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 974 299	FK		FL	1 974 299		895 888	
	Production stockée *					FM	114 479		128 021	
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	16 510		10 402	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3		1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 105 291		1 034 312
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	318 961		158 530	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	158 254		(21 656)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 659		2 121	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	279 514		143 087	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	41 853		22 207	
	Salaires et traitements *					FY	833 696		446 756	
	Charges sociales (10)					FZ	478 086		263 130	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$ Sur actif circulant : dotations aux provisions * Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	8 343		7 979
							GB			
							GC			
		Autres charges (12)					GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	5		1
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	2 120 371		1 022 156
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	(15 081)		12 156
Perte supportée ou bénéfice transféré *						GH				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL				
	Différences positives de change					GM				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN				
	Total des produits financiers (V)					GO				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ				
	Différences négatives de change					GR	2 172		996	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS				
Total des charges financières (VI)						GT				
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	2 172		996	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(2 172)		(996)	
						GW	(17 253)		11 160	

Désignation de l'entreprise SARL ADEDIS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	13 994	1 071	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	13 994	1 071	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	473	423	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	178 755	6 524	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	179 227	6 947	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(165 233)	(5 876)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 119 285	1 035 383	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 301 771	1 030 099	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	(182 486)	5 284	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	29 460	15 311	
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	16 510	10 402	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits cession matériel				178 755	7 192		
Pénalités et amendes				291			
Ajustements tiers							
					6 802		
sinistre				182			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le plan comptable général de 1999 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2017** et finit le **30/09/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Stocks

Le stock est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Il a fait l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4. Clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe en mentionne les échéances.

Une provision a été comptabilisée pour les créances qui présentent un risque de non-recouvrement à la clôture de l'exercice en appliquant un coefficient de dépréciation à leur montant nominal hors taxe.

5. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Le tableau des créances et des dettes figurant en annexe mentionne les durées restants à courir des emprunts.

6. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 119 285** euros et un total **charges** de **2 301 771** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-182 486** euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Charges à payer		31 024
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	561	561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	3 229	3 229
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVISIO. POUR CON</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CONG</i> <i>TAXE APPRENTISSAGE</i> <i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	6 976 2 790 3 411 6 987	20 164
Autres dettes <i>CHARGES A PAYER</i>	7 070	7 070

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2018

Total des Produits à recevoir		143 722
Autres créances		143 722
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>3 722</i>	
<i>DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>140 000</i>	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			6 627
Locations longue durée et Leasings		6 627	
Centre santé			
Foire expo			
Bose location			
Icare location			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			6 627



ALPHANE DEPANNAGE DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 56 000 euros
Siège social : 35 bd Saint Assiscle
66000 PERPIGNAN
RCS : Perpignan B 403 605 371

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 JANVIER 2019

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à – 182 485.68 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 182 485.68 euros
Prélèvement sur le compte autres réserves :	- 182 485.68 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

Bénédicte NAVARRO